

# GUECELARD - Règlement Rand'Omelette du 21 mars 2010 (épreuves VTT et pédestres)

## Article 1

La Rand'Omelette est ouverte à tous, licenciés ou non. Les enfants âgés de moins de 14 ans devront être accompagnés d'un adulte. Les mineurs devront présenter une autorisation parentale ou être accompagnés.

## Article 2

Les participants s'engagent à respecter le code de la route lorsque les parcours empruntent des voies de circulation. Le port du CASQUE EST OBLIGATOIRE.

## Article 3

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de VOL de VTT, de matériel, de bris de matériel et de dégradations volontaires ou non volontaires lors des épreuves.

## Article 4

Les organisateurs ont souscrit une assurance Responsabilité Civile pour l'épreuve.

## Article 5

Toute déclaration d'accident devra être faite le jour de l'épreuve.

## Article 6

Les participants s'engagent, en s'inscrivant à la Rand'Omelette, à être en bonne forme physique et à ne posséder aucune contre-indication à la pratique du VTT ou de la marche à pied.

## Article 7

En cas de non présentation au départ, les droits d'inscription restent acquis à l'organisation.

## Article 8

Il ne sera pas envoyé de confirmation d'engagement pour les pré inscriptions.

## Article 9

En cas d'annulation d'épreuves pour raison de force majeure, les droits d'inscription seront partiellement remboursés aux inscrits.

## Article 10

Le VTT et la randonnée pédestre sont des disciplines où le respect de l'environnement et le respect des autres l'emportent. Les participants s'engagent à respecter ces règles, à ne pas quitter les parcours balisés et à ne pas jeter leurs emballages ou débris en dehors des endroits prévus à cet effet.

## Bulletin d'inscription RANDO VTT - RANDO Pédestre à retourner avant le 21 mars Engagements, Départ et Arrivée à la salle des fêtes de Guécélard

Remplir ce bulletin lisiblement (un bulletin par participant) :

Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Date de naissance :		N° de téléphone :	
Adresse E-mail :			

Sélectionner l'épreuve \* (avec café et kir offerts) ou l'option épreuve + repas \*\* dans laquelle vous désirez vous engager :

VTT 58 km		VTT 46 km		VTT 22 km		Pédestre 13 km		Pédestre 7 km	
4,5 € *	15 € **	4,5 € *	15 € **	4,5 € *	15 € **	2,5 € *	13 € **	2,5 € *	13 € **

Signature du participant (OU du responsable majeur pour les - 18ans)

A noter : Inscription sur place :

Rando VTT : 6,5 € ou 18 € avec repas

Rando pédestre : 4,5 € ou 16 € avec repas

Règlement par chèque à retourner à : Comité des Fêtes- Mairie place du Gué - 72230 Guécélard

Renseignements et inscriptions : M. Alain ADAM ☎ 02 43 87 91 46

